

Paris, le 22 Février 2013

LETTRE D'ADHESION AU PACTE MONDIAL

Monsieur le Secrétaire Général,

La société Potel et Chabot, active et impliquée dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), a depuis plusieurs années pris conscience de l'impact de son activité sur l'environnement : elle avait ainsi décidé d'adhérer et de soutenir les valeurs du Global Compact en 2009.

L'absence de coordinateur sur notre démarche RSE après le départ de notre responsable Qualité et Développement Durable ne nous a pas permis de vous communiquer dans les temps notre Communication sur le Progrès, ce qui a eu pour conséquence de perdre notre adhésion.

En tant que Président Directeur Général, je souhaite, par la présente, vous confirmer notre soutien aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unis, concernant les droits de l'Homme, les conditions de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes auprès de nos salariés et dans notre domaine d'influence : fournisseurs, sous-traitants etc... Nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Toutes les actions qui permettent d'améliorer l'existant sont encouragées et mises en avant. Cela permet de construire et de nourrir la culture de notre entreprise sur le respect des 10 principes et son amélioration continue.

Notre communication sur le Progrès 2012 donnera, je l'espère, une vision claire et exhaustive de ce qui a été mis en place dans le cadre de notre démarche Développement Durable/RSE.

Je vous prie, d'agréer, Monsieur, nos meilleurs Salutations.



Franck JEANTET
Président Directeur Général

Honorable Secrétaire Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que Potel et Chabot soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unis concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Je vous prie, d'agréer, Monsieur, nos meilleurs Salutations.



Jean-Noël RAOUL

Directeur Général